

Le conseil municipal, en collaboration avec ses équipes-ville, vous présente le budget 2025, adopté lors de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024. Ce budget reflète un travail minutieux, alliant réflexion et rigueur; fruit d'une attention particulière portée aux besoins de la communauté trifluvienne et aux enjeux auxquels Trois-Rivières est confrontée, avec pour but de préserver sa vitalité économique et sociale.

Le budget 2025 de la Ville de Trois-Rivières s'inscrit dans un contexte marqué notamment par les défis découlant de l'augmentation importante des valeurs foncières à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2025-2026-2027. Afin de minimiser l'impact pour les contribuables, les taux de taxes foncières ont été abaissés. De plus, la répartition du fardeau fiscal entre les différentes catégories d'immeubles a été revue.

Trois-Rivières, en pleine croissance, doit répondre à des besoins qui augmentent en conséquence. Les dépenses récurrentes de la Ville, dont près de 80 % sont attribuées à l'indexation sur le coût de la vie, constituent un défi pour préserver l'équilibre budgétaire. Malgré cette réalité, la Ville conserve l'un des ratios les plus faibles parmi les grandes villes québécoises en matière de masse salariale par rapport au budget total. L'objectif pour l'année 2025 est de porter ce ratio à 37,6 %, comparativement à 36,6 % pour l'an dernier.

Une ville en croissance

En 2025, la Ville de Trois-Rivières devra faire face à des dépenses supplémentaires s'élevant à 22,3 millions de dollars, réparties comme suit :

10,5 M\$	Masse salariale
2,3 M\$	Service de la dette à l'ensemble
1,4 M\$	Contrats de déneigement
1,3 M\$	Matières résiduelles, recyclables et organiques
0,6 M\$	Réseau d'égout et eaux usées
0,5 M\$	Développement social
0,5 M\$	Corporations municipales
0,5 M\$	Assurances
0,5 M\$	Technologies de l'information - licences, logiciels et contrats
0,4 M\$	Énergie (carburant et électricité)
0,4 M\$	Transport collectif (STTR)
0,4 M\$	Atelier mécanique – entretien des véhicules
0,3 M\$	Approvisionnement et traitement de l'eau potable
0,8 M\$	Ajustements avec correspondance de revenus
1,9 M\$	Autres variations

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci se composent des éléments suivants :

33,8 M\$	Revenus avec équivalence de dépenses
41,4 M\$	Autres revenus : droits de mutation, permis, locations, etc.
13,0 M\$	Subventions : péréquation, TVQ, redevances, etc.
20,8 M\$	Compensations tenant lieu de taxes
(2,6 M\$)	Crédits de taxes et contestations évaluations
47,3 M\$	Tarifications : eau, égout, insectes piqueurs, conteneurs, etc.
230,7 M\$	Taxes foncières

Un dépôt de rôle révisé

Pour mieux représenter la réalité du marché immobilier, et en conformité avec la Loi sur la fiscalité municipale, la Ville a élaboré un nouveau rôle d'évaluation. Cet exercice, qui a lieu tous les trois ans, permet d'actualiser la valeur des biens immobiliers en fonction de leur type. La valeur des propriétés évoluant différemment, il est nécessaire d'ajuster les comptes de taxes pour garantir une répartition équitable de la charge fiscale entre les citoyennes et les citoyens.

Pour une maison moyenne, évaluée à 337 000 \$, l'augmentation prévue pour l'année 2025 est de 2,95 %, ce qui représente une augmentation moyenne de 93,61 \$.



Valeur moyenne	337 000 \$	210 000 \$
	2025	2024
Taxe foncière	2 817,66 \$	2 738,61 \$
Tarif d'eau	231,00 \$	220,29 \$
Tarif d'égout	217,00 \$	213,15 \$
Total	3 265,66 \$	3 172,05 \$
Écart	93,61 \$ soit 2,95 %	

Une gestion responsable de l'endettement

En raison de l'augmentation généralisée de la richesse foncière, la dette supportée par l'ensemble des contribuables demeure largement inférieure au seuil maximal de 2,5 % fixé par la Politique de gestion de la dette. Cela indique que le niveau d'endettement de la Ville de Trois-Rivières est maîtrisé. Cette gestion prudente permet de maintenir la santé financière de la Ville tout en soutenant son développement.

Le cœur de notre ville

La qualité de vie trifluvienne demeure une priorité majeure pour nous. Elle contribue à cette attractivité de la Ville, reconnue à l'échelle provinciale. De plus, l'implication active de la population au sein de nos différents comités ainsi qu'aux consultations citoyennes, reflètent notre engagement à placer la communauté au cœur de nos décisions.

La culture joue un rôle essentiel dans la définition de l'identité de Trois-Rivières, lui conférant un caractère unique, vivant et festif. Cette vitalité culturelle est attribuable aux efforts, notamment de Culture Trois-Rivières et de la Corporation des événements de Trois-Rivières. Reconnaisant l'importance de ces initiatives, la Ville maintient son engagement financier envers ces organisations. Nous sommes persuadés que leurs manifestations culturelles continuent d'exercer un fort pouvoir d'attraction, attirant chaque année un public nombreux et diversifié, composé de résidents locaux, de visiteurs provenant d'autres régions du Québec, et même de touristes internationaux.

Grâce à son audace et à sa créativité, Trois-Rivières renforce sa position de pionnière, étendant son influence bien au-delà de la région de la Mauricie pour s'établir comme un exemple inspirant à l'échelle de toute la province.

Cette renommée grandissante attire non seulement un nombre croissant de visiteurs et de nouveaux résidents, mais également des entreprises en quête d'un environnement dynamique et propice à l'innovation. Notre ville est devenue un véritable pôle d'attraction, accueillant régulièrement des délégations venues observer et s'inspirer de nos pratiques novatrices et de nos succès. Ces visites témoignent de la reconnaissance dont jouit Trois-Rivières pour ses initiatives avant-gardistes et ses réalisations remarquables, confirmant ainsi son statut de référence en matière d'innovation urbaine et de développement durable.

Je tiens à joindre ma voix à celle des conseillères et conseillers qui ont pris part à cet exercice budgétaire minutieux, afin d'exprimer notre profonde gratitude envers nos équipes municipales. Votre dévouement envers notre ville est remarquable et mérite d'être mis en lumière. Nous sommes pleinement conscients de la valeur inestimable et de l'excellence que vous apportez chaque jour dans l'accomplissement de vos tâches.

Votre contribution est le pilier sur lequel repose le bon fonctionnement et le progrès de Trois-Rivières, et nous tenons à vous témoigner notre sincère reconnaissance pour votre travail exceptionnel et votre engagement sans faille.

Dépenses de fonctionnement à des fins fiscales

Par fonction (sans amortissement)
(en milliers de dollars)

Fonction	Budget 2025		Budget 2024	
	\$	%	\$	%
Sécurité publique	65 250	17,0	60 753	16,8
Loisirs et culture	62 805	16,3	61 316	16,9
Transport	62 638	16,3	58 102	16,0
Hygiène du milieu	60 581	15,8	57 425	15,9
Service de la dette	52 868	13,7	50 465	13,9
Administration générale	48 527	12,6	43 006	11,9
Aménagement, urbanisme et développement	22 567	5,9	21 815	6,0
Santé et bien-être	6 038	1,6	5 089	1,4
Affectations à divers fonds	2 926	0,7	3 879	1,1
Immobilisations payées comptant	200	0,1	250	0,1
Total - Opérations Ville de Trois-Rivières	384 400	100,0	362 100	100,0

Dépenses de fonctionnement à des fins fiscales

Par objet (sans amortissement)
(en milliers de dollars)

Objet	Budget 2025		Budget 2024	
	\$	%	\$	%
Masse salariale	145 606	37,9	133 923	37,0
Biens et services	136 679	35,6	131 248	36,2
Service de la dette	52 868	13,7	50 465	13,9
Contributions à des organismes et autres	46 121	12,0	42 335	11,7
Affectations à divers fonds	2 926	0,7	3 879	1,1
Immobilisations payées comptant	200	0,1	250	0,1
Total - Opérations Ville de Trois-Rivières	384 400	100,0	362 100	100,0

Revenus par catégorie

(en milliers de dollars)

Catégorie	Budget 2025		Budget 2024	
	\$	%	\$	%
Taxes	275 356	71,6	263 262	72,7
Autres revenus	30 065	7,8	25 502	7,0
Services rendus	28 155	7,3	26 982	7,5
Transferts gouvernementaux	21 677	5,7	20 165	5,6
Compensations tenant lieu de taxes	20 824	5,4	18 942	5,2
Affectations d'excédents et fonds	8 323	2,2	7 247	2,0
Total - Opérations Ville de Trois-Rivières	384 400	100,0	362 100	100,0

Taux de taxe foncière générale

	Taux par 100\$ d'évaluation		
	En 2025	En 2024	Écart
Immeuble résidentiel	0,8361	1,3041	-0,4680
Immeuble de 6 à 19 logements	0,8529	1,3201	-0,4672
Immeuble de 20 à 99 logements	0,8529	1,3201	-0,4672
Immeuble de 100 logements et +	0,8529	1,3201	-0,4672
Terrain vague desservi	2,5083	2,2822	0,2261
Immeuble commercial	2,0997	2,6852	-0,5855
Immeuble commercial (2 ^e strate)	2,6246	3,3565	-0,7319
Immeuble industriel	2,7989	3,4885	-0,6896
Immeuble industriel (2 ^e strate)	3,4986	4,3606	-0,8620
Immeuble agricole	0,5909	0,8853	-0,2944
Immeuble forestier	0,6052	0,8853	-0,2801

Tarifications (si applicables)

	Taux par 100 \$ d'évaluation		Minimum par unité		
	En 2025	En 2024	En 2025	En 2024	Écart
Eau	0,0685	0,1049	231 \$	215 \$	16 \$
Égouts	0,0644	0,1015	217 \$	208 \$	9 \$
Fosse septique (vidange aux 2 ans)			170 \$	170 \$	— \$
Eau piscine			— \$	50 \$	(50) \$
Conteneur - ordures et récupération			— \$	39 \$	(39) \$
Conteneur - ordures			21 \$	— \$	21 \$
Conteneur - récupération			6 \$	— \$	6 \$
Insectes piqueurs			33 \$	35 \$	(2) \$

Le présent avis est également publié au v3r.net.

Trois-Rivières, ce 10 décembre 2024



Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières